

# INTERSYNDICALE FACILIT'RAIL FRANCE

## RESTAURATION FERROVIAIRE



## SALARIES FACILIT'RAIL FRANCE REVEILLEZ VOUS, ILS SONT DEVENUS FOUS

Les années passent mais les élus atteints de stupidité ne changent pas malgré leur maturité.

Démagogie, accusations, mensonges et hypocrisie sont les qualificatifs attribués aux collabos du Patron comme en temps de guerre, (la cfdt).

Mettons ce syndicat en bas de casse pour parler de la diarrhée verbale issue des pollueurs qui l'ont vomi. Ce virus causé par l'alimentation des données erronées de la Direction suite au mouvement social du 2 juillet 2017 puis crachée en date du 3 juillet 2017 par ces mêmes sphincters.

Comment pouvons nous rester sans réaction devant cette avalanche nauséabonde lâchée dans notre entreprise.

Faut-il examiner ce texte puis les individus qui l'ont rédigé ?

Faut-il faire le sourd et muet ou rester indifférent ?

**La CGT et FO ont décidé d'y répondre par une explication détaillée.**

### **La Convention Collective Nationale de la Restauration Ferroviaire (CCNRF),**

C'est un vrai sujet qui a toute son importance pour notre avenir social. Elle est amenée à disparaître suite à une décision gouvernementale car la SNCF, Président du groupement des employeurs de la Restauration Ferroviaire, ainsi que nos différents patrons qui n'ont pas fait vivre cette instance depuis plus de deux décennies.

L'un des moyens que nous avons pour préserver nos avantages liés à cette convention est son rattachement à la convention collective de la branche Ferroviaire.

*La cfdt parle de l'UTP, sait-elle de quoi s'agit-il ?*

Pour adhérer à l'Union des Transports Publics et Ferroviaire, il faut déjà être constitué en syndicat patronal ce qui n'est pas le cas pour notre employeur. Aucun dispositif ne permet d'accepter l'intégration de la Restauration Ferroviaire de droit dans leur Union.

**Cela vaut-il la peine de vous rappeler que ces élus sont incompétents ?**

Le même syndicat avait annoncé autrefois qu'il souhaitait l'intégration de notre CCN à celle du transport donc sortir du Ferroviaire.

**La CGT et FO se battent aux cotés des salariés pour défendre le maintien de nos acquis, en est-il de même pour ceux qui brillent par leur médiocrité.**

### **La Précarité,**

*La cfdt dit, « la précarité doit être maintenue parce qu'elle est nécessaire à la mise en place de notre activité. Pas question que la charge de travail des CDI soit augmentée ».*

Le comble pour un syndicat qui prône le cumul des RR (le travail sur les jours de repos). C'est une démonstration de solidarité et d'inconsidération prodiguée par ce syndicat envers nos CDD et intérimaires qui travaillent pour certains depuis des années dans notre entreprise, il refuse leur embauche en CDI.

Il est vrai que le discours change lorsqu'il s'agit de recruter par intérêt personnel, la famille et les proches de certains élus.

*Bravo ! Mais c'est triste puisque comme à son habitude la cfdt ne comprend pas toujours tout. Elle confond diminution de la précarité en titularisant et suppression de poste mais elle accepte le jeu du patron qui utilise la précarité comme un mode de fonctionnement.*

**Le taux de précarité est actuellement entre 40 et 50%, avec des piques allant jusqu'à 80 voire 90% de l'effectif de certains sites Parisiens.**

**La CGT et FO s'évertuent à réclamer un échancier pour la titularisation de collègues précaires qui le souhaitent et qui le méritent.**

*Les élus cfdt sont beaucoup plus habitués aux négociations du marché d'Aligre orchestrées par cette même bande maffieuse et leur chef.*

*Tous les salariés de la Gare de Lyon peuvent témoigner que les réunions officielles sont faites dans le bureau du patron avant de rentrer en salle.*

*La peur de l'expression publique est une qualité pour eux.*

*Ce syndicat qui s'est élevé en séance de CCE contre la nomination d'Assistants, au titre qu'étant promus, ils regarderaient les mains dans les poches travailler les autres agents.*

### **La mise en place du transfert de responsabilité,**

Une fois de plus la cfdt conteste la création de postes supplémentaires au SAT pour contrôler la conformité des dotations et du plan de chargement. Ce syndicat se contente en accord avec la Direction de préserver le confort personnel de ses élus errants dans les travées.

Des exemples peuvent être cités :

- Octroie de crédits d'heures non justifiés,
- Création de demi permanents supplémentaires,
- Traitement inéquitable et discriminatoire pour un élu **FO** ayant les mêmes mandats qu'un cfdt.

La Direction Facilit'rail a finalement trouvé un allier (la cfdt), pour constituer le syndicat patronal.

**Dans toute cette chienlit un vrai problème se pose :**  
**« Quelle est la capacité intellectuelle de ces élus qui font partie de ce syndicat piloté à distance par... et ceux qui se perdent dans des contradictions et des compromis. L'esprit collectif est un mépris chez eux ».**

**LA CGT ET FO VOUS SOUHAITENT A TOUS  
DE BONNES VACANCES**